

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

Présents : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MAITREJEAN, DUMETIER et MISCHLER
Messieurs DUBOZ, REYMOND, CUINET, GUTRIN, MICHEL, MORINIERE, NOEL, PIERRECY ET
VUILLET

Excusés : Monsieur LUX

Excusés ayant

donné pouvoir : Mme GLISZCZYNSKI pouvoir à Mme MAITREJEAN

Date de la convocation : 07/12/2017

Monsieur Alain REYMOND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil pour que les personnes présentes, Messieurs BROUARD, GARNIER, LORIN et ES SOUABNI puissent intervenir en début de séance. Le conseil municipal donne son accord.

Ces personnes expriment leurs inquiétudes au sujet de la réouverture de l'abattoir à volailles, leurs interrogations portent essentiellement sur les nuisances sonores, olfactives et le traitement des eaux. Monsieur ES SOUABNI, propriétaire des locaux actuels estime que toutes les précautions seront prises pour résoudre au mieux ces problèmes.

Les personnes après s'être exprimées quittent la salle du conseil.

La séance reprend en suivant l'ordre du jour.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1- Bâtiment MAIRIE : sollicitation d'un 4^{ème} agrément PLUS et d'une subvention supplémentaire auprès du département du Jura

Le Conseil Municipal de la commune de CIZE a décidé d'engager un programme de travaux Bâtiment Basse Consommation (BBC) dans le bâtiment MAIRIE pour y créer au final 4 logements locatifs, qui seront alimentés – comme le bâtiment voisin ECOLE (4 logements locatifs) – par une chaufferie collective à granulés de bois.

Pour mémoire, en 2016, trois de ces quatre logements ont déjà fait l'objet d'une attribution de 3 agréments PLUS et d'un financement de 18 000 € du Département.

La commune sollicite M. le Président du Conseil Départemental du Jura :

- dans le cadre de la délégation des aides à la pierre sur crédits d'Etat, un agrément PLUS supplémentaire pour la création d'un quatrième et dernier logement social dans le bâtiment MAIRIE,
- dans le cadre de sa politique d'aide en faveur de l'habitat, une subvention de 6 000 € pour la création de ce quatrième logement social, niveau BBC Rénovation,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande du 4^{ème} agrément Plus et la subvention supplémentaire auprès du département.

2- Offres reçues pour les missions de CSPS, contrôle Technique et diagnostic amiante

Dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments communaux Monsieur le Maire présente les offres suivantes pour les missions de CSPS (Coordination Sécurité et Protection Santé), Contrôle technique et diagnostic amiante.

CSPS / 3 candidats consultés / 3 offres reçues le 12/12/2017 :

- SOCOTEC : 3 726.54 € HT
- APAVE : 3 160 € HT
- PSB : 2 280 €

Contrôle technique / 2 candidats consultés / 2 offres reçues le 12/12/2017 :

- SOCOTEC : 8 200 € HT
- APAVE : 5 200 € HT

Après avoir étudié les offres, le Conseil Municipal accepte les propositions suivantes :

- Pour le CSPS PSB pour un montant de 2 280.00 €
- Pour le Contrôle Technique APAVE pour un montant de 5 200.00 €

Concernant le diagnostic amiante, deux offres ont été reçues, le conseil municipal est en attente de renseignements.

3- Bâtiment ECOLE demande de DETR 2018

Dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments communaux la commune a décidé d'engager des travaux dans l'ancienne école en créant 4 logements locatifs aux normes BBC.

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit présenter le dossier de subvention DETR pour le bâtiment ECOLE avant le 19, janvier 2018.

Le conseil, à l'unanimité, décide de solliciter la subvention au titre de la DETR pour ce dossier.

4- Création de poste

Suite au départ d'un agent assurant les activités périscolaires, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des modifications intervenues dans l'organisation des activités périscolaires (cantine et garderie).

Monsieur le Maire présente les horaires de fonctionnement du service et propose une mise à jour du poste de travail, en supprimant le poste de 20h00 hebdomadaire et en créant un poste d'adjoint technique de 14h hebdomadaire.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications proposées.

5- Proposition Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire présente les propositions transmises par les établissements bancaires, pour le renouvellement de la ligne de trésorerie. Quatre établissements ont été contactés et deux ont donné une réponse, la Banque Populaire et la Caisse d'Epargne.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Après avoir pris connaissance des propositions, le conseil, décide de choisir l'offre de la Caisse d'Epargne, plus avantageuse.

6- Tarif eau 2018

Le Conseil municipal décide de fixer pour 2018 le prix du m3 d'eau à 1.54 € HT, inchangé par rapport à 2017. Monsieur le Maire précise qu'un effort sera fait sur le rendement avec une recherche systématique sur le branchement.

Monsieur le maire propose d'augmenter le montant de l'accès au réseau d'eau de 300 € à 500 €. Il rappelle que cette prestation couvre la pose et la relève du compteur et la vérification de l'installation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de fixer à 500 € les frais d'accès au réseau, à partir du 01/01/2018.

7- Tarifs municipaux 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes tarifs pour 2018 :

DESIGNATION	Tarif 2018
Vente de sacs compost	3 € les 10
Photocopies	0.20 € la photocopie

Location parc à bois et droit de place	153 €/an au prorata du temps d'utilisation
Déneigement chemins privés	20 € le passage
Location place parking (ventes)	40 €

8 – Tarifs ventes de bois 2018

Sur proposition des membres de la Commission « Bois », le conseil municipal fixe pour l'année 2018 :

- . 8.00 € le stère de bois sur pied, et les houppiers aux affouagistes
- . 30.00 € le stère de bois vendu en bord de route.

9- Tarifs Maison du Bief 2018

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de maintenir les tarifs de la Maison du Bief, en précisant que la location journée s'applique uniquement pour les locations en semaine.

DESIGNATION	Habitants de CIZE	Personnes de l'extérieur
Location MAISON DU BIEF :		
- Une demi-journée	50 €	70 €
- Une journée (en semaine)	70 €	110 €
- Un week-end	80 €	120 €
- Expositions	40 €	
Montant des arrhes	30 €	30 €
Montant de la caution	300 €	300 €
Location Vaisselle	30 €	30 €

10- Virement de crédits

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de procéder le virement de crédit suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Articles (Chap)	Montant	Articles (Chap)	Montant
Art 022 (Chap 022) Dépenses imprévues	- 4 000.00 €		
Art 618 (Chap 011) Divers	4 000.00 €		

11- Demande de dérogations aux distances prévues dans la réglementation ICPE – Bâtiment zone artisanale Fin du Chêne

Une demande de dérogation est sollicitée pour l'exploitation d'un abattoir de volailles. Ce projet se situant à moins de 100 mètres de locaux habituellement occupés par des tiers, nécessite une demande de dérogation aux distances d'exploitation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Monsieur le Maire précise qu'il se rapprochera de la DSV afin de préciser sur la délibération les points abordés pour que l'exploitation apportent le moins de nuisances possibles aux riverains et soient conformes aux normes en vigueur.

Après, en avoir délibéré le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de dérogations aux distances prévues dans la réglementation ICPE.

III– DOSSIERS EN COURS

APS Bâtiment Ecole

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'Avant-Projet Sommaire relatif à la réhabilitation du bâtiment Ecole en 4 logements locatifs BBC.

Modification Délibération vente du lot n° 12 Lotissement « Sous le Crêt »

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'annuler et de remplacer la délibération n° D-201706-41 dont l'objet est la vente d'un terrain sur le lotissement « Sous le Crêt », suite à une erreur de nom des futurs acquéreurs.

Le Conseil approuve la modification.

Demande achat de terrain Parcelle AC 8 pour création de sortie Chemin de la Forge

Monsieur le Maire informe que le certificat d'urbanisme demandé ne permet pas de réaliser une division parcellaire.

Afin de fixer un prix, la commune va solliciter les services des domaines.

IV - QUESTIONS DIVERSES

- Concernant l'étude géotechnique réalisée pour la création d'une route forestière, Monsieur le Maire a confirmé que même si les sondages n'avaient pas été effectués sur la totalité de la piste, il reflète néanmoins, un niveau d'analyse suffisant pour envisager la création de celle-ci.
- M. PIERRECY et la Commission Bois ont fait le point avec le garde forestier sur les paiements à recevoir des dernières coupes réalisées et sur les prochaines de la parcelle n° 26, qui nécessite la création d'une piste forestière sous le viaduc de SYAM, dont le chiffrage est en cours par l'ONF. Monsieur Bernard PIERRECY rappelle, également la nécessité d'entretenir les chemins forestiers, notamment les traversées d'eau de ruissellement qui devraient être faites avant le printemps.
- Pour la rentrée de septembre 2018, le Conseil d'école a voté la semaine de 4 jours, en attente de l'accord de l'inspection d'académie.
- M. PIERRECY demande à faire paraître dans le Cize Info une information sur la réglementation de hauteur des haies et de prévoir les moyens pour faire respecter la législation.
- M. PIERRECY demande si le panneau d'affichage rue des Saules a été changé, Monsieur le Maire lui répond qu'il est en cours de fabrication, Monsieur PIERRECY précise que la poubelle située à proximité du panneau, doit également être remis en état ou supprimée.
- M. REYMOND présente un devis de VEOLIA pour l'installation d'un turbidimètre, le Conseil municipal donne son accord.
- M. PIERRECY précise que lors du prêt des tables et des bancs, une des tables a été abimée. Il suggère, à l'avenir, d'effectuer un contrôle à chaque retour et de prévoir un prix de location.
- Mme DUMETIER demande si l'on a des informations sur le repas des aînés, Monsieur le Maire signale que plusieurs personnes l'ont informé que le repas était prévu en même temps que celui organisé par la FNACA, une réflexion est en cours.
- Monsieur REYMOND présente un devis de JURA ENVIRONNEMENT de 200 € pour l'organisation d'une demi-journée de découverte du bief de Cize. Cette visite permettrait de découvrir la flore et d'échanger sur les bons gestes pour respecter l'écosystème tout en maintenant la propreté des lieux.
Une information sera transmise dans le Cize Info.
- Monsieur le maire présente un devis du SDIS pour le remplissage de la réserve incendie située à proximité du MIKADO, la commune est en attente d'un deuxième devis.

Cize, le 20 décembre 2017

Le Maire,

Philippe WERMEILLE